

son siège à Beyrouth. Le Canada n'est pas représenté à la Commission consultative, adjointe au directeur de l'Office, mais compte parmi les pays qui fournissent les plus fortes contributions au programme.

d) Comité intergouvernemental des migrations européennes

Ce Comité a partiellement remplacé l'Organisation internationale des réfugiés, laquelle a travaillé activement auprès des réfugiés pendant de nombreuses années après la deuxième guerre mondiale. Le Comité intergouvernemental s'occupe de réinstaller des immigrants ou réfugiés européens dans l'hémisphère occidental et en Australie principalement. De concert avec le Haut-Commissariat pour les réfugiés, il s'acquitte en Extrême-Orient d'une tâche consistant à réinstaller en d'autres pays des réfugiés (la plupart des Russes blancs) se trouvant en Chine. A l'heure actuelle vingt-huit pays, y compris le Canada font partie de ce Comité.

L'Année mondiale du réfugié permettra, espère-t-on, de liquider quelques-uns des problèmes en souffrance depuis longtemps et d'en réduire d'autres à des proportions raisonnables. Malheureusement du fait de la conjoncture politique dans bien des cas, celui de la Palestine notamment, il est improbable que des progrès sensibles vers une solution permanente puissent être faits au cours de l'Année mondiale du réfugié. D'autre part, il semble raisonnable d'espérer que l'évacuation des camps européens de réfugiés et le départ des réfugiés actuellement en Chine seront à peu près terminés en 1960.

Financement

Pour mettre ces projets à exécution, le Comité exécutif du Programme du Haut-Commissariat a fixé à 12 millions l'objectif des contributions de 1960, ce qui représente une augmentation marquée sur les 4,700,000 dollars de 1959. Cette même somme sera affectée au programme régulier, l'excédent, jusqu'à concurrence de 12 millions, étant un objectif spécial pour l'Année mondiale du réfugié. Parmi les tâches à accomplir, la priorité ira à l'évacuation des camps européens et à la réinstallation des réfugiés européens de Chine. Fait à noter, parmi les 30,000 réfugiés des camps européens et les 9,500 Européens réfugiés en Chine, il y a nombre de cas extrêmement difficiles à régler, à cause de maladies et d'infirmités qui compromettent l'admission dans les pays d'immigration.

Le Canada, de même que soixante-deux autres pays, a fait savoir au secrétaire général des Nations Unies qu'il participerait au programme de l'Année mondiale du réfugié. Le jour où celle-ci s'est ouverte officiellement au Canada, soit le 28 juin, le premier ministre a fait paraître un communiqué où il faisait observer la gravité du problème des réfugiés et se réjouissait de l'inauguration de l'Année mondiale du réfugié. Ayant évoqué la participation fidèle du Canada aux programmes de secours aux réfugiés, M. Diefenbaker a invité les Canadiens à entendre avec bienveillance l'appel aux contributions que lancerait le Comité canadien pour l'Année mondiale du réfugié. Le premier ministre a en outre déclaré qu'il annoncerait ses projets touchant la participation du Canada au programme.

Le 22 juin, à la Chambre des communes, le secrétaire d'État aux affaires extérieures s'est dit satisfait de voir commencer l'Année mondiale du réfugié. Il a